

Pompiers : têtes brûlées ou terre brûlée ?

Un dossier de Hélène Molinari et Pierre-Yves Hurel
Dessins de Chris Wouters

Depuis fin 2013 et la suppression d'acquis sociaux, le dialogue entre la direction et une grande partie des Pompiers de Liège est rompue. Avec 30 % de sapeurs en arrêt maladie et peu d'espoir d'amélioration, la situation de ce service à la population est désastreuse. Serge Cappa, directeur de l'IILE (Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs), reconnaît que ces mesures représenteront un manque à gagner pour les pompiers. Quant au Lieutenant-colonel Scevenels, il évoque des « erreurs » dans la communication. Ni l'un ni l'autre, cependant, ne souhaite endosser la responsabilité de la situation. Retour chronologique sur une situation « qui n'a jamais été aussi bloquée », selon Willy Demeyer – et où une bonne partie des acteurs semblent adresser un beau et compatissant doigt d'honneur aux hommes de terrain

L'Intercommunale d'Incendie de Liège et Environs connaît depuis longtemps une situation conflictuelle entre ses différents corps. En octobre 2013, le Lieutenant-colonel Gillisen est officiellement débauché sous prétexte de « burn out », suite notamment à une missive des officiers adressée au Comité d'Administration demandant sa démission. « Ils le trouvaient un peu mou », soupire Martial Hardy, délégué syndical CSC. Est alors nommé Luc Scevenels, un homme réputé pour sa poigne. En décembre 2013, un nouveau conflit social éclate aux yeux et caméras de tous : un groupe de pompiers, excédés par le refus de la direction de maintenir une réunion à 9 h, donne un ultimatum au CA : « Nous leur avons dit que, sans interlocuteur à 20 h, on partirait en grève totale – ce qui est inédit à Liège et ce qui ne nous enchantait pas du tout... On nous a répondu : "Vous voulez faire grève, faites grève !" », raconte un pompier impliqué. Les hommes du feu réagissent alors à l'annonce d'un changement de fonctionnement de leur prime de nettoyage et de la masse d'habillement. Serge Cappa, directeur de l'IILE reconnaît que la prime annuelle de nettoyage de 821,06 euros avait été négociée en 2007 (elle était alors de 400 euros) suite à un conflit social, dans l'esprit d'un avantage financier accordé aux pompiers. Mais, comme pour la masse d'habillement, il refuse, avec le Lieutenant-colonel Scevenels, toute responsabilité. Ils invoquent pêle-mêle le refus des communes d'augmenter leur dotation, le besoin de se « mettre en adéquation avec le cadre législatif » et



pompier liégeois ayant perdu le feu sacré

la responsabilité des délégués syndicaux qui auraient dénoncé le caractère illégal de certaines primes (c'est bien connu, ce n'est pas celui qui pose l'acte le coupable, c'est celui qui le dénonce). Dans la journée du 4 décembre 2013, les pompiers, laissés sans interlocuteur jusqu'à 23 h, selon Serge Cappa, brûlent des pneus et autre matériel – dont une grande partie n'est de toute façon plus apte à l'emploi, d'après Martial Hardy (lire interview *Le Poisaille* #39). Depuis, les prises de contact (on ne peut pas parler de négociations) sont au point mort, le taux d'absentéisme reste constamment très élevé (actuellement autour de 30 %) et les pompiers contestataires dénoncent à qui veut bien l'entendre une « mauvaise gestion ». Selon Peter Vandenberk (SFLP) : « Il ne faut pas être un génie pour comprendre que, si on a une Villa à Ans depuis dix ans et que, parallèlement, on ne sait pas nous équiper cor-

rectement, alors on est dans une mauvaise gestion. » Un pompier ajoute : « S'ils veulent faire des économies, d'accord, mais pourquoi toujours dans nos poches ? » Réponse de Serge Cappa : « Ce n'est pas aux syndicats de nous donner des leçons de gestion, on n'est pas en cogestion. »

Dès le 9 décembre, les lieutenants et les sous-lieutenants s'adressaient à nouveau au CA (document à lire sur lepoiscaille.be : <http://lepoiscaille.be/?p=1707>), décrivant une situation « désastreuse » et une « gestion suicidaire ». Les auteurs de cette lettre interne n'ont, depuis des « explications » avec leur Lieutenant-colonel, rien trouvé à redire.

En août 2014 enfin, les sanctions disciplinaires tombent : 15 jours à trois mois de mise à pied – les pompiers concernés ne toucheront alors que le minimex (541 euros/mois) pendant la période décidée. Dénonçant des « dossiers vides et des sanctions trop sévères », les syndicats s'apprentent à mener des recours auprès du Conseil d'État.

Le Lieutenant-colonel Scevenels, de son côté, reconnaît des erreurs dans la méthode de communication, notamment dans le cadre de « messages de la direction pas toujours justifiables et explicables car s'inscrivant dans une réforme fédérale à venir et encore peu détaillée ». La majorité des responsables que l'on a pu contacter ne s'attendaient pas, en tout cas, à une telle résistance à ce qu'il faut bien appeler une imposition de mesures d'austérité. À lire dans les pages qui suivent : détails et histoires obtenues depuis deux mondes qui ne se parlent plus, et qui n'ont pas fini de s'affronter.

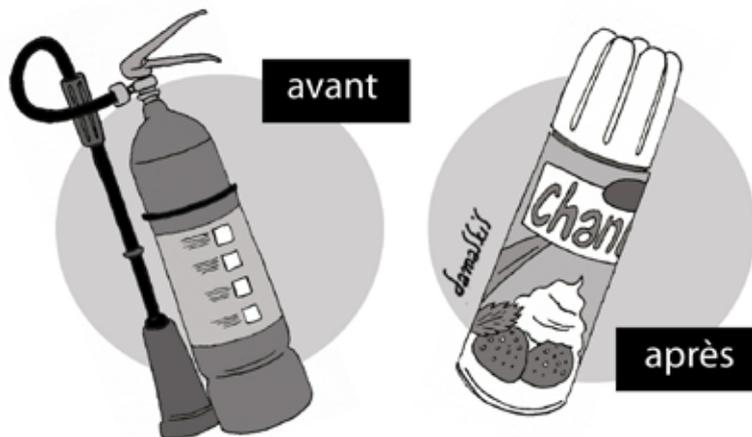
Petites sanctions entre amis

Bienvenue à l'IILE, havre de démocratie et d'indépendance. Accrochez-vous, le terme « complexe » va bientôt prendre tout son sens

Cet été, les sanctions disciplinaires contre les pompiers grévistes sont tombées. Une procédure en interne qu'on vous assure évidemment sans bavure et menée par le Conseil d'Administration (CA) sur recommandation du Lieutenant-colonel Scevenels, qui portait pour l'occasion la casquette de juge d'instruction. Son casque brûlé et son éventuelle implication émotionnelle dans la constitution des dossiers à charge et à décharge ? « *Non, ce n'est pas rentré en ligne de compte. Uniquement les faits, rien que les faits. Les décisions ont été prises en connaissance de cause et en ménageant et en tempérant certaines émotions* », nous assure-t-il. Juge et parti, rien de plus normal à l'IILE.

L'intercommunale repose ainsi sur une organisation étroitement ficelée et compte deux gestions différentes : la « A », pour les pompiers professionnels, et la « B », pour les pompiers volontaires. À Liège, nous sommes en gestion « A ». Tout ce beau monde, plus de 560 personnes, est dirigé par un conseil d'administration (CA) et une directrice générale, Chantal Dupont, un chef de service opérationnel, le Lieutenant-colonel Luc Scevenels, un directeur des Services logistique et informatique, Philippe Henrion, et deux directeurs « faisant fonctions à mi-temps », Christophe Liesens et Sandrine Brands. Au sein du CA, présidé par Serge Cappa depuis 2000, les 29 membres – 14 PS, 8 MR, 5 CDH et 2 Ecolo – rendent hom-

Restrictions budgétaires chez les pompiers liégeois



mage à la démocratie en votant quasi toutes les décisions à l'unanimité (dont les sanctions). Attention, Ecolo joue son rôle d'opposition grâce à Thierry Coenen qui pose « *toutes les questions potentiellement dérangeantes* » et Jean Thiel qui « *cherche le consensus* ». Celui-ci ajoute : « *Nous, Ecolo, au pire on s'est abstenus, par exemple concernant la destitution de l'ancien colonel.* »

Le CA vote les propositions qui émanent du comité de gestion. Ce dernier est composé de six membres du CA, dont cinq font aussi partie du comité de rémunération, chargé de fixer les salaires de la direction. Détail cocasse : toutes ces personnes forment aussi le comité de Prévention et de Protection du Travail

avec les membres de la direction. Avec un jeu pareil, difficile de perdre la main.

Et les communes dans tout ça ? Liège qui finance l'IILE à plus de 50 % (120 euros/habitant/an), ne pourrait-elle pas avoir un moyen de pression ? « *Cela ne signifie pas qu'on ait la majorité au CA, nous explique Willy Demeyer. Il y a des positions de partis à l'intérieur du CA, mais aussi selon les communes... c'est complexe ! La conférence des bourgmestres est majoritairement solidaire du CA. Donc, oui, il y a unanimité au CA, à l'exécutif et au niveau des bourgmestres.* » L'intercommunale n'a donc pas de comptes à rendre puisqu'il n'y a personne pour la remettre en cause. Sauf peut-être les pompiers en lutte depuis octobre 2013...

C'est pas moi, c'est l'austérité !

Dans le rapport d'exercice 2013 de l'IILE, les choses sont claires : l'intercommunale doit faire des « choix de gestion drastiques, judicieux, prioritaires qui ne répondent pas nécessairement aux préoccupations individualistes des uns et des autres ». Une responsabilité que personne ne veut évidemment endosser et où tout le monde préfère jouer à « c'est pas moi, c'est l'autre »

Pour l'intercommunale, c'est pas eux, c'est les communes. Serge Cappa, président de l'IILE : « *On fait avec l'argent qu'on a. En 2013-2014, il n'y a pas eu d'augmentation de la dotation. Avec l'inflation, ça veut dire qu'on doit faire mieux avec moins.* » Misikir Corhay (CGSP) ne dit pas le contraire : « *Les finances sont directement liées à la santé*

financière des communes. » Et le Lieutenant-colonel Scevenels dit faire « *avec ce que le CA (lui) donne* ».

Pour les communes, c'est pas elles, c'est la Région et le Fédéral. Une circulaire du 23 juillet 2014, émanant du ministre wallon des Pouvoirs Locaux, Paul Furlan, « *bloque toutes possibilités d'augmentation des budgets* », selon Willy Demeyer. Il ajoute par

ailleurs qu'« *une partie de la solution est dans la mise en place de la réforme au niveau fédéral mais, là encore, on n'a qu'une partie de l'argent* ».

Alors cure d'austérité pour tout le monde ? Pas pour l'équipement de cuisine visiblement, avec 10 000 euros prévus pour un lave-vaisselle dans les investissements 2014 (« Plan 2014-2016 »). Serge Cappa n'y voit rien d'anormal :

« *Il faut savoir qu'à la caserne on a énormément de gens, et d'ailleurs deux cuisiniers, il faut un matériel professionnel pour ça...* »

PS. : On a trouvé une super offre de lave-vaisselle pour 1321,20 euros avec un débit de 1080 verres et 540 assiettes lavés en une heure. On sera ravi de filer le tuyau à l'IILE !

La villa : symbole du génie gestionnaire

Il y a douze ans, l'intercommunale des pompiers achète une villa. Depuis, elle n'en fait rien. Et quand on demande aux dirigeants s'ils comprennent que ça puisse mal passer en même temps que des coupures dans le budget des employés, la réponse est limpide : ça n'a rien à voir. Ah oui, pardon

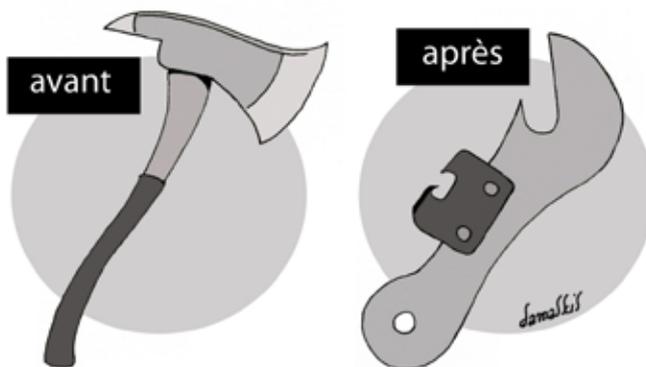
5 septembre 2003, l'IILE achète une villa et son parc privé (un peu plus de 4 800 m² de surface en tout) pour 254 090,86 euros, rue du Quinze août 137 à Ans. Sur l'acte de vente, Stéphane Moreau, à l'époque premier échevin en charge de l'urbanisme d'Ans et secrétaire général de l'IILE-SRI, et Serge Cappa, Président du conseil d'administration (encore aujourd'hui), représentent l'intercommunale d'incendie. Les propriétaires : une société en liquidation, SIMINANS, « Société Immobilière et Industrielle d'Ans », chargée de gérer une partie des biens du Charbonnage du Bonnier SA, lui aussi en liquidation. Cette acquisition, peut-on lire dans l'acte, a été « décidée par délibération du Bureau exécutif de l'intercommunale en sa séance du 28 octobre 2002 ».

Une opération immobilière classique mais qui reste incompréhensible pour les pompiers : à quoi cette villa va-t-elle servir ? Cette question, restée sans réponse durant près de dix ans, refait surface

le faire ». Finalement, l'école ouvrira ses portes à Seraing et la villa restera vide. « Nous l'avons fait évaluer par le Comité d'Acquisition qui l'estime à 450 000 euros.

nous a parlé d'une villa à « but social » dont on ne sait rien depuis des années. Et après on nous dit : « Serrez-vous la ceinture, la gestion vous n'avez rien à dire. »

Restrictions budgétaires chez les pompiers liégeois



Même si ce n'était pas le but, on n'a donc pas fait une mauvaise affaire », se réjouissait alors Serge Cappa, tel Picsou sur sa montagne d'or, dans ce même article. Il parlait alors d'une « vente rapide ».

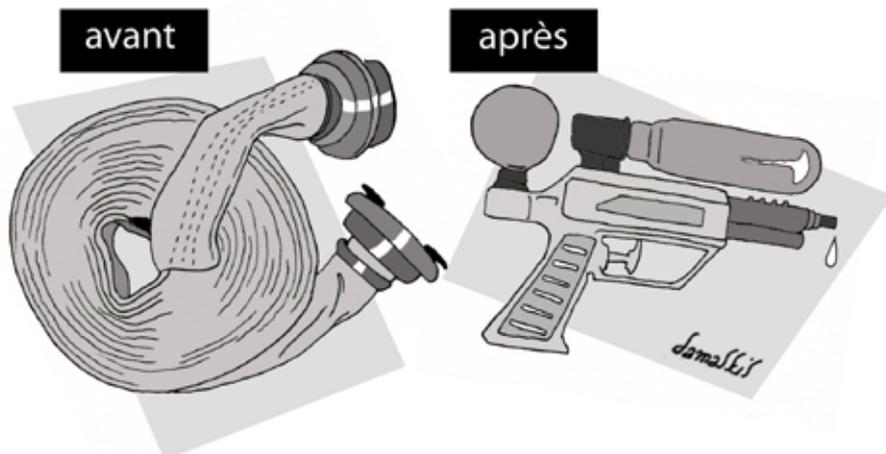
La journaliste Isabelle Lemaire avait aussi enquêté sur cette fameuse villa en

Faut pas être un génie pour comprendre que si on a une villa qui ne sert à rien depuis dix ans, on a une mauvaise gestion. On ne peut pas faire plein de gaspillage et prôner l'austérité. » Même son de cloche chez Peter Vandenberg (SFLP) : « S'ils

ne peuvent pas fournir un équipement correct pour tous leurs gars et qu'ils gardent une villa, on est en droit de se poser des questions. »

Dans le quartier, les voisins s'impatientent eux aussi. Sandra Decocq habite une maison mitoyenne. Elle va devoir encore une fois faire des travaux dans sa cuisine à cause des dégâts des eaux dus au non-entretien de la villa. Moissure, gouttières bouchées, corniches endommagées... « C'est un comble, s'amuse Christian Remacle habitant juste en face. La villa a été achetée par Moreau et maintenant le lierre vient dans les câbles Tecteo ! » Cet ancien responsable de la section syndicale de la Ville de Liège dans les années 1980 avait tenté d'obtenir des réponses auprès du service des ventes des bâtiments publics : « On m'a dit que tant qu'il n'y avait pas de panneau "à vendre" c'est que le dossier était encore chez eux. »

Restrictions budgétaires chez les pompiers liégeois



en février 2012 lorsque les pompiers de Liège en conflit avec leur direction débarquent devant le bâtiment en ruine. Un tag « 250 000 euros » inscrit sur le mur du parc témoigne toujours de leur passage. À l'époque, on apprend de la bouche de Stéphane Moreau, cité dans *Le Soir* (8 février 2012), « qu'un major avait eu l'idée de créer une école de cadets » et que ce bâtiment « semblait idéal pour

février 2012 pour la DH : « Dans le garage, ils [les pompiers, ndr] ont découvert deux véhicules appartenant à l'IILE. Dans une des camionnettes se trouvait une vieille affiche électorale de Michel Daerden. » Des affiches du PS dans des camionnettes de l'intercommunale, garées dans le parc d'une villa laissée à l'abandon... Plus d'un an après, Misikir Corhay (CGSP) l'a toujours en travers de la gorge : « On

Alors, « vente rapide » ou spéculation immobilière ? Serge Cappa nous assure qu'« une décision de principe est prise » et qu'il « espère que la vente se fera cette année ». Quand on demande à un administrateur Ecolo, Thierry Coenen, s'il ne pense pas que la réaction brûlante des pompiers à ce dossier n'est pas due à son caractère hautement symbolique, celui-ci nous répond que « oui, évidemment, ce n'est que symbolique ». Pour l'autocritique, on repassera.

Parle à mon cul, mon pompier est malade

Avec les travailleurs en arrêt maladie, c'est un peu toujours le même problème : on peut se dire que Roger est, quand même, un foutu tire-au-flanc. Ou se dire que, même s'il n'éternue pas, il n'a pas l'air dans son assiette et que ce serait sympa de passer chez lui pour le consoler avec des madeleines. Avec 30 % d'absentéisme structurel, ça ferait un sacré budget pâtisserie. Du coup l'intercommunale a choisi l'autre solution : le dégraissage

« **L'**ambiance n'y est plus, c'est carrément détruit, malsain, un dégoût total. Je n'ai plus envie d'y être. Quand j'en parle, je suis malade. Je suis malade pompier. » Tout est dit. Ce pompier anonyme, comme d'autres, est arrivé au point de rupture. Nombre d'entre eux sont en dépression, le taux d'absentéisme avoisine les 30 %. En face, le Lieutenant-colonel Scevenels se montre glacial : « Nous, au niveau opérationnel, on a pu se réorganiser. Nos bailleurs de fonds ce sont les communes qui s'aperçoivent aussi qu'on continue de fonctionner avec 30 % de personnel en moins. Les conclusions seront vite tirées. » Pour Serge Cappa, c'est l'incompréhension :

« Côté psychologique des choses, quand je vois le nombre de gens qui me contactent pour rejoindre les pompiers, j'ai du mal à comprendre comment les pompiers peuvent décrire une situation si noire, si critique. » Quant à Willy Demeyer, ce serait encore plus perfide : « Il y en a qui sont malades, mais pour d'autres c'est une façon de marquer leur désapprobation. »

Malade ou pas, l'intercommunale se félicite dans son rapport 2013 d'avoir pris en main ce problème : « La fin de l'année a vu apparaître un conflit social au sein du personnel opérationnel dont les aspects importants seront analysés



la goutte d'eau qui jette de l'huile sur le feu aux poudres

en 2014. Ces mouvements durs et difficilement explicables peuvent s'avérer lourds de conséquences pour l'avenir. Une gestion des ressources humaines adaptée aux conclusions qui seront dégagées devra être mise en place avec des aides spécifiques analysées et encadrées par le S.I.P.P.T.¹ et le S.E.P.P.T.² ». Résultat, le conseiller en charge de la prévention et du bien-être au travail niveau 2 a été remplacé par un conseiller de niveau

1 en octobre dernier. « On a dit que c'était ridicule parce qu'il ne pourrait pas à lui tout seul redresser la barre, déplore Misikir Corhay (SFLP). On nous a répondu : "Laissez voir ce qu'il est capable de faire." C'est seulement suite aux décès de nos deux collègues qu'ils se sont dit qu'il faudrait lui mettre un adjoint... C'est en cours. » Et pour l'analyse de risques demandée par les syndicats ? Le Lieutenant-colonel Scevenels est fier d'annoncer qu'elle est « en cours pour les ambulanciers ». Pour les sapeurs, il faudra encore attendre : « Le contexte compliqué et tendu avec les pompiers ne permettait pas de faire ça avec toute l'intelligence et sans émotion. Il ne faut pas la faire avec une situation trop conflictuelle. Il faut faire évoluer le bien-être au travail et pour ça, d'un côté comme de l'autre, des concessions sont à faire. On va réactiver l'analyse pour les sapeurs-pompiers. Le plan S.I.P.P.T.

attend la validation du CA. Ça a toujours été dans le chef du CA d'avoir une politique de sécurité qui soit up to date. » Vous avez bien suivi, le même CA qui considère le conflit comme « difficilement explicable ».

¹ S.I.P.P.T. : Service Interne de Prévention et de Protection au Travail

² S.E.P.P.T. : Service Externe pour la Prévention et la Protection du Travail

20€
par an



Le Poiscaille vous propose de recevoir votre journal satirique préféré tous les deux mois à domicile. 20 pages de satire, d'enquêtes, de rire, d'infos liégeoises et de caricatures.

1 an / 6 numéros : 20 euros

Rendez-vous sur lepoiscaille.be